

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION  
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L' AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996  
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)  
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DIACT) et de la COFHUAT

SECRETARIAT : Jacques Molinari 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON  
Tél/Fax : 33 (0)4 93 35 35 17 - Courriel : [gir.maralpin@wanadoo.fr](mailto:gir.maralpin@wanadoo.fr) ; Internet : [www.gir-maralpin.org](http://www.gir-maralpin.org)

**Commune de Mouans-Sartoux  
Révision du PLU soutenue par une démarche Agenda 21**

**Compte-rendu de la rencontre de consultation du 9 décembre 2008**

[délégation GIR : Pierre Desriaux, Jacques Molinari]

Le GIR Maralpin a été invité, au titre d'association agréée, à participer aux réunions des personnes associées dans la démarche d'élaboration du PLU et de L'Agenda21 de la commune de Mouans Sartoux.

Cette démarche, inusitée dans le département des Alpes-Maritimes, est toute à l'honneur de la municipalité dont il faut reconnaître qu'elle s'est toujours appliquée à associer ses concitoyens et les représentants de la société civile aux grands enjeux de son territoire et de son environnement.

#### **Méthode**

Le GIR Maralpin a apprécié l'approche et la méthode de travail telles que les a présentées M. Daniel Le Blay, Adjoint-délégué à l'Urbanisme et au Développement Durable, et commentées M. André Aschieri, Maire : Définir le cadre du développement durable en s'insérant dans une dynamique d'enjeux, ceux de l'énergie, de l'émission des gaz à effet de serre, de la protection des espaces naturels... L'analyse du territoire veut être étudiée sur la base de ces enjeux de protection de manière à fixer les limites du développement et à encadrer les choix de croissance démographique.

Une telle démarche procède d'une prospective réfléchie, tenant compte des possibilités et des limites que peut supporter le territoire étudié selon la méthode de l'analyse rétrospective [cf. note GIR <http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/Prospect06GirAnalRetrospect712.pdf> ]

#### **Diagnostic**

Le Bureau d'études [Atelier Alain Philip] a présenté le document diagnostic portant sur les 3 grands thèmes de l'environnement, l'aménagement urbain et l'économie, le développement social et culturel [Document consultable sur le site <http://mouans-sartoux.net> ].

#### **Etapas de l'étude** [échancier]

- Elaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et programme d'action de l'Agenda21 (ateliers et comité technique) avril 2009
- Traduction règlementaire PADD et programme d'action Agenda21 août 2009
- Validation PADD et programme d'action Agenda21 (forum21 débat CM) sept 2009
- Mise en forme PLU (comité technique et comité de pilotage) déc. 2009
- Enquête publique mai, juin 2010
- Approbation sept 2010

**Le GIR Maralpin** a félicité la municipalité pour le travail et la méthode adoptée. Il est intervenu pour préciser les enjeux et variantes de la ligne LGV-Paca (J. Molinari), pour signaler une espèce vulnérable (Papillon zygène) et proposer une protection dans le cadre du volet biodiversité de l'Agenda 21 (P. Desriaux).

[P. Desriaux (18.12.2008)]